



SOLIDARITÉ FEMMES BASSIN

« Nous sommes plus que jamais résolues à gagner ce combat »

Privée de visibilité par la situation sanitaire, l'association Solidarité Femmes Bassin clame haut et fort la poursuite de son combat : la protection et le suivi des femmes victimes de violences.

Loin du tapage médiatique et des « affaires » comme celles qui ont envoyé il y a quelques jours Jonathan Daval en prison pour 25 ans, les violences - silencieuses - faites aux femmes persistent encore aujourd'hui sur notre propre territoire.

Les rideaux n'ont d'ailleurs pas toujours besoin d'être baissés pour que ces sévices se manifestent.

Sous l'influence du conjoint, une chape de plomb invisible entrave bien souvent ces victimes qui vivent autour de nous, au grand jour. Scellées dans une demeure qui pourrait bien être leur dernière.

116 nouvelles situations en 2019 sur le Bassin

Depuis 8 ans maintenant, l'association Solidarité Femmes Bassin a donc fait sienne ce combat, l'accompagnement de ces sacrifiées sur tout le bassin d'Arcachon, nord et sud, ainsi que le Val de l'Eyre.

Il n'existe pas de profil type, ni âge, ni milieu social particulier pour être concerné mais elles sont néanmoins bien réelles. En 2019, elles étaient 116 à se déclarer auprès de l'association. Autant que l'année précédente. Un constat qui a permis de « faire la preuve de l'importance pour l'ensemble du bassin d'Arcachon d'avoir un lieu spécifique pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales et de



Adeline Boiteux, salariée de l'association et Josèphe Mercier, présidente, l'assurent : « nous continuons de fonctionner en tenant compte bien sur des conditions sanitaires ».

violences intra-familiales ». Et aujourd'hui plus que jamais.

Notre mission, protéger et mettre en sécurité

Alors que le confinement actuel prive l'association de sa visibilité, notamment par l'organisation d'un événement à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes de ce 25 novembre, Solidarité Femmes Bassin réitère donc par la voix de sa présidente, Josèphe Mercier, sa volonté de poursuivre et de faire connaître son action.

« Jamais depuis la création de notre association nous n'avions ressenti une telle crainte pour les femmes que nous accueillons et accompagnons et pour toutes celles qui n'ont pas encore trouvé la porte de notre association. [...]

Alors il me semble important de réaffirmer au nom de l'équipe de SFB que nous ne baissons pas les bras et que nous sommes plus que jamais résolues à gagner ce combat. [...] En France en 2020 une femme meurt tous les deux jours victime de violences conjugales. [...] L'expérience de notre association montre que c'est souvent lorsqu'une femme entame une démarche de séparation que la violence conjugale s'intensifie avec de forts risques de passage

à l'acte mortel. C'est pourquoi lors de la séparation d'avec un conjoint auteur de violences, la femme et les enfants doivent être protégés et parfois mis en sécurité. C'est ce à quoi œuvre et continuera d'œuvrer Solidarité Femmes Bassin quelle que soit la situation sanitaire, quelles que soient les difficultés liées à une crise sans précédent. »

→ X.D.

Rens : Espace Flora Tristan, 2 avenue de Bas Vallon, Audenge. Tél : 06 89 61 49 10.

La Brulerie du Bassin
LA TESTE DE BUCH
CAFÉ THÉ GOURMANDISES

5% de remise offert sur présentation de ce coupon ou sur notre site avec le code **depechedubassin**

labruleriedubassin.com

SOPHIE PANONACLE

Nouveaux logements pour les femmes victimes de violences conjugales

Mercredi 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Sophie Panonacle, Députée du Bassin (EELV) et Secrétaire de la Délégation aux droits des femmes à l'Assemblée Nationale, tient à rappeler qu'aujourd'hui encore, en France, « une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint ». « Aucun territoire n'est épargné par ce fléau. Le contexte de la Covid 19 ne fait qu'aggraver cette situation. Des progrès ont pu être

réalisés, grâce notamment aux mesures prises à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales et par la mise en œuvre de nouvelles initiatives locales. »

« Prendre un nouveau départ »

Depuis 2018, Sophie Panonacle a réuni régulièrement les associations locales qui viennent en aide aux femmes victimes de violences conjugales, les Centres Communaux d'Action Sociale, les forces de sécurité et les acteurs de la santé, pour apporter une

réponse concrète au problème de l'hébergement.

Sophie Panonacle annonce que le financement par l'état de logements d'urgence et d'accueil à moyen terme pour les femmes victimes de violences conjugales ou familiales a été accordé sur l'arrondissement du bassin d'Arcachon. Ce sont quatre appartements supplémentaires qui vont permettre d'ouvrir sept nouvelles places en logement meublé. En complément, le financement d'un accompagnement social renfor-

cé est également acquis. Ce qui donnera aux victimes et à leurs enfants les moyens de prendre un nouveau départ.

Enfin, la prise en charge médico-sociale sera également renforcée au cours du premier semestre 2021 grâce au travail d'équipe de professionnels de santé du territoire. « Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer une prévention de qualité, une prise en charge immédiate, un suivi garant de sécurité et de reconstruction. »

Expresso

LÈGE-CAP-FERRET

Cambriolages, condamnés à neuf mois ferme

Au cours de la nuit du 4 au 5 septembre, plusieurs méfaits consécutifs sont commis par deux individus sur la commune de Cap-Ferret. Ces derniers profitent de l'inattention des habitants pour s'introduire dans leur habitation, subtiliser les clés de voitures notamment puis dérober les véhicules. Au cours de leur périple, ils sont mis en fuite par une victime. Les gendarmes de Lège-Cap-Ferret appuyés par ceux de la brigade de recherches d'Arcachon conduisent des investigations minutieuses permettant d'identifier et de confondre les délinquants. De nationalité étrangère, sans domicile fixe, ils sont coutumiers des faits et usent d'alias différents pour se soustraire à leur responsabilité. Interpellé et dans la négation des faits, le principal auteur a été jugé en comparution immédiate le 17 Novembre 2020 par le tribunal judiciaire de Bordeaux. Il est condamné à neuf mois de prison ferme et à deux années d'interdiction du territoire français. La majorité des objets dérobés a été restituée aux victimes.

HOMMAGE

Disparition d'un géant

Il était l'avant-dernier Compagnon de la Libération encore en vie. Le Girondin Daniel Cordier est décédé à l'âge de 100 ans. « Quand la France était en péril, lui et ses compagnons prirent tous les risques pour que la France reste la France. Nous leur devons notre liberté et notre honneur. Nous lui rendrons un hommage national », a annoncé le Président Macron. L'ancien secrétaire du résistant Jean Moulin avait publié en 2014 « Les feux de Saint-Elme », où il fut interne de longues années et surtout où son homosexualité se révéla au sein du collège arcachonnais. « Le récit de ses premiers émois amoureux nous renvoie dans un monde ancien où il est question de « péché mortel », de « rédemption » et de « damnation », notait alors le magazine Marianne. « Son itinéraire sera celui d'une singulière émancipation : du royalisme et de l'antisémitisme à la Résistance auprès de Jean Moulin, puis à la passion de l'art moderne, et enfin à la recherche historique et littéraire d'une vérité qui inclut son homosexualité. »